

Posté par: formations-concours

Publiée le : 12/11/2008 11:52:18

Le technicien du traitement des déchets est chargé de l'organisation de la collecte, du transport, du traitement et de la valorisation des déchets produits par les ménages et les entreprises industrielles. Chaque année, plusieurs centaines de millions de tonnes de déchets sont produites en France.

Description des tâches / conditions de travail Les activités de ce technicien varient en fonction de sa formation et du secteur dans lequel il travaille. Selon le déchet à traiter (plastique, papier, ferraille) les techniques de recyclage ne sont pas identiques.

Ses tâches principales concernent l'organisation du tri des déchets afin d'éliminer ou de recycler le maximum de déchets et le prélèvement d'échantillons pour effectuer des analyses. Enfin, il a en charge le recyclage proprement dit comme, par exemple, la transformation du plastique en granulés ou fibres synthétiques, le papier en cellulose ou encore le machefer, fruit de la combustion des déchets, en produit de remblaiement des routes. Il dirige une équipe et est placé sous l'autorité de l'ingénieur. Selon ses activités, le technicien du traitement de déchets travaille en milieu ouvert (station d'épuration) ou fermé (laboratoire de chargement ou usine de traitement des déchets). D'une manière générale l'activité s'exerce dans un environnement qui peut comporter des nuisances comme le bruit, la poussière, les odeurs. Parfois l'utilisation de produits toxiques ou dangereux exige le respect strict de consignes de sécurité. Les lieux de travail sont des usines de retraitement des déchets, des laboratoires, des chargements, des sociétés de collecte ou de grosses entreprises industrielles qui ont leur propre système de retraitement. **Salaires / revenus** Dans la fonction publique territoriale un technicien du traitement des déchets débute environ 1 300 €, mensuel net. Confirmé il peut envisager de gagner aux alentours de 2 100 €,.

Evolution professionnelle Après plusieurs années d'expérience professionnelle, le technicien du traitement des déchets peut devenir responsable d'un service. Par le biais de la formation continue, il peut également devenir ingénieur. **Etudes / formations** Le baccalauréat professionnel hygiène et environnement est un bon point de départ pour être sensibilisé concrètement au traitement des déchets. Pour devenir technicien du traitement des déchets une formation de niveau bac + 2 est conseillée. Citons :

- le BTS hygiène, propreté et environnement,
 - le BTS métiers de l'eau,
 - le DUT génie biologique, option génie de l'environnement,
 - le DUT hygiène, sécurité et environnement.
- Il existe également des formations universitaires professionnelles et scientifiques dans ce domaine, des licences pro, par exemple. Selon les déchets à traiter, ces formations peuvent concerner différents secteurs (chimie, biochimie, biologie, plasturgie...). Consulter les SCUIO des universités de sciences.